

CONSEIL D'ADMINISTRATION

**637^e assemblée régulière
Procès-verbal version projet**

26 mars 2024, à 18 h 30
Salle AR-20 du Cégep de Valleyfield

Membres présent(e)s	Mesdames Ndiello Aw Badji (à distance), Véronique Boisvert, Lucie Chiasson, Laurence Demers, Christine Dufour, Julie Dunn, Michèle Kama, Julie Lapointe, Isabelle Prigent, et messieurs Éric Besner, Jean-François Bolduc, Etienne Leduc et Marc Rémillard
Membres absent(e)s	Mesdames Sophie Vinet, Alexandra Claveau et messieurs Hugo Lachance, Jean-Claude Lecompte et Sébastien St-Amour
Siège vacant	Représentant(e) des étudiant(e)s – secteur préuniversitaire
Invité(e)s	Mesdames Marie Barrette, Francine Bélaïr, Hélène Dubois Amélie Mercier, et messieurs Francis Bernard, Liam Blondin (stagiaire), Sylvain Legoux, Benoît Sauvé et Éric Tessier ainsi que les membres de la Commission d'évaluation de l'enseignement supérieur (CEEC) : messieurs Gordon Brown, président et commissaire et Robert St-Amour, professeur à la retraite du Cégep Ahuntsic, mesdames Julie Gagné, agente de recherche, Hélène Dubois, directrice à la retraite de l'Office des professions et Nadia Poirier, conseillère pédagogique au Cégep Beauce-Appalaches
Secrétaire de l'assemblée	Madame Geneviève Boileau

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Visite d'audit de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) – suivi du dépôt du Rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité SAQC2
4. Adoption des procès-verbaux de la 635^e assemblée régulière et de la 636^e assemblée extraordinaire du conseil d'administration
 - 4.1. Affaires découlant des procès-verbaux
5. Correspondance
 - 5.1. MES Lettre de la ministre Pascale Déry – octroi d'une subvention dans le cadre de la mesure Placements cégeps
 - 5.2. MES Lettre de la ministre Pascale Déry et de la ministre Martine Biron – délocalisation de l'AEC JEE.0K Technique en éducation à l'enfance au Liban
 - 5.3. MES Lettre de la ministre Pascale Déry – Aide financière supplémentaire pour le projet d'ajout d'espace pour les programmes de Technique de génie mécanique et de Technologie du génie civil
6. Dépôt de documents

- 6.1. Procès-verbal de la 965^e réunion régulière du comité exécutif
 - 6.2. Procès-verbaux de la 5^e réunion régulière tenue le 17 janvier 2024 et de la réunion extraordinaire du 6 février 2024 de la commission des études pour l'année 2023-2024
 - 6.3. Procès-verbal de l'assemblée générale des parents pour l'année 2023-2024 tenue le 26 février 2024
 7. Résolutions en bloc
 - 7.1. Sanction des études AEC et DEC
 - 7.2. Octroi de mandat au Centre d'acquisition gouvernemental et Infrastructures technologiques (CAG) – acquisition de fournitures et d'équipements électriques
 - 7.3. Accès au système de Gestion de l'application de la Loi sur les archives de la BANQ
 - 7.4. Remplacement d'un coordonnateur organisationnel des mesures de sécurité de l'information (COMSI)
 8. Sujets pour adoption
 - 8.1. Renouvellement de mandat du membre représentant des diplômés secteur technique, Jean-François Bolduc
 - 8.2. Comité de sélection pour le poste de directeur(-trice) des services administratifs
 - 8.3. Nomination à la direction adjointe aux études
 9. Points d'information
 - 9.1. Projet de campagne majeure de financement pour les programmes de génie
 - 9.2. Du président
 - 9.3. Du directeur général
 - 9.3.1. Revue de presse du 29 janvier au 14 mars 2024
 - 9.4. Du directeur des études
 - 9.4.1. Statistiques d'admission au 1^{er} tour pour la session d'automne 2024
 - 9.4.2. TAG ton prof
 10. Date et heure de la prochaine assemblée : 7 mai 2024 à 18 h 30, au Centre d'études collégiales de Saint-Constant, à la salle SC-203
 11. Clôture de l'assemblée
-

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

À 18 h 39, le quorum est atteint et l'assemblée débute sous la présidence de monsieur Jean-François Bolduc, président.

M. Bolduc salue l'arrivée de Mme Michèle Kama, nouvelle membre du conseil d'administration, représentante des parents d'étudiant(e)s du Cégep, et remercie Mme Christine Dufour, qui termine son mandat.

Il rappelle que madame Marie-Claude Côté, aussi élue à titre de parent d'étudiant(e)s du Cégep, débutera son mandat au prochain conseil d'administration. Un tour de table est effectué pour présenter chacun des membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président dépose l'ordre du jour de la 637^e assemblée régulière du 26 mars 2024 pour adoption.

Il est proposé par M. Éric Besner
Et appuyé par Mme Julie Lapointe

A-637.2

QUE L'ORDRE DU JOUR SOIT ADOPTÉ TEL QUE déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Visite d'audit de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) – suivi du dépôt du Rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité SAQC2

En ouverture, l'équipe de visiteurs et visiteuses est présentée :

- Monsieur Gordon Brown, président et commissaire;
- Madame Julie Gagné, agente de recherche associée à cette visite.
- Les trois experts externes qui ont accepté de participer aux travaux sont :
 - Madame Hélène Dubois, directrice à la retraite de l'Office des professions;
 - Madame Nadia Poirier, conseillère pédagogique au Cégep Beauce-Appalaches;
 - Monsieur Robert St-Amour, professeur à la retraite du Cégep Ahuntsic.

Le Cégep de Valleyfield a procédé à la deuxième autoévaluation de son système d'assurance qualité dans le cadre du deuxième cycle d'évaluation de l'efficacité des collèges québécois lancé en 2019 par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC).

La CEEC est un organisme d'évaluation externe, public et indépendant, dont la mission consiste à contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial et à en témoigner. La Commission a situé l'ensemble de ses travaux dans une perspective de soutien aux établissements d'enseignement collégial.¹

Elle évalue la capacité des systèmes mis en place et la gestion qui en est faite à garantir la qualité dans les différentes dimensions de la mission des collèges. Le législateur a confié à la CEEC des pouvoirs de vérification et de recommandations concernant la qualité de l'enseignement collégial.

La visite d'audit est l'étape qui permet au comité de visite de valider sa compréhension des informations et des conclusions transmises par le Cégep concernant les 4 composantes évaluées. Pour ce faire, plusieurs groupes sont rencontrés, dont le conseil d'administration.

¹ <https://www.ceec.gouv.qc.ca/commission>

Les sujets de questionnement communs aux autres groupes :

- Discussions autour des composantes, des objets et des critères d'évaluation;
- Questions de réflexion plus globales.

Les sujets de questionnement plus spécifiques au conseil d'administration :

- Le rôle du CA dans la démarche d'autoévaluation, dans le suivi de la mise en œuvre, de la révision et de la modification des principaux mécanismes (Politique Institutionnelle d'Évaluation des Programmes (PIEP), Politique Institutionnelle d'Évaluation des Apprentissages (PIEA), Plan institutionnel de la réussite éducative (PIRE) et le Plan Stratégique (PS));
- L'efficacité des mécanismes pour les composantes des 4 mécanismes;
- Le déploiement du plan d'action.

La présentation du 6 février dernier (déposée aux membres) fait état de la démarche et de l'implication du CA. On retrouve également des références à des pages du rapport pour des exemples d'actions, de dossiers et de sujets en lien avec chaque composante.

Les étapes du processus d'autoévaluation qui ont précédé la visite d'audit :

- Le devis d'autoévaluation du système d'assurance qualité, première étape de la démarche d'autoévaluation, présentait le contexte dans lequel se situe l'enquête et les paramètres méthodologiques qui la guideraient. À la suite d'un report de l'opération autorisé par la CEEC, le devis d'autoévaluation a été amendé et adopté en commission des études le 12 octobre 2022, puis au conseil d'administration le 25 octobre 2022.
- La cueillette de données démarrée en automne 2021 s'est terminée au printemps 2023. La période d'observation était de l'hiver 2021 à l'hiver 2022, tout en évaluant les mécanismes contribuant au système d'assurance qualité tels qu'ils sont actuellement mis en œuvre au Cégep.
- Le dépôt du rapport prévu fin novembre 2023 a été approuvé en commission des études du 6 décembre 2023, adopté au conseil d'administration du 19 décembre 2023, puis déposé auprès de la CEEC le 20 décembre 2023.

Le rapport comporte 5 parties et évalue les mécanismes du Cégep des 4 composantes du système d'assurance qualité établies par la CEEC :

- la qualité des programmes d'études (1);
- la qualité de l'évaluation des apprentissages (2);
- la qualité de la planification stratégique et de la planification de la réussite (3-4);
- le rapport est appuyé par des annexes.

L'ensemble des documents ont été déposés aux membres.

Plusieurs échanges ont lieu durant la plénière entre les membres et les visiteurs de la CEEC entourant les défis, les enjeux et les bons coups du Cégep. Des discussions

portent notamment sur le suivi de certaines politiques et les suivis qui en découlent au sein du conseil d'administration, l'élaboration du plan stratégique, les informations partagées entourant l'élaboration de nouveaux programmes d'études, etc.

Les visiteurs de la CEEC quittent à 19 h 27

Motion de félicitations

Les membres conviennent à l'unanimité d'adopter une motion de félicitations à Mme Peggy Roquigny, conseillère pédagogique responsable de coordonner l'ensemble de la démarche et la rédaction du rapport remis à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

Il est proposé par M. Marc Rémillard
Et appuyé par M. Jean-François Bolduc

A-637.3

DE FÉLICITER MME PEGGY ROQUIGNY, À TITRE de professionnelle qui a pris en charge la deuxième opération de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial. Par sa rigueur, son éthique, ses habiletés de rédaction et sa persévérance, elle a su mener à terme le dossier et elle a fait un solide boulot.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption des procès-verbaux de la 635^e assemblée régulière et de la 636^e assemblée extraordinaire du conseil d'administration

Les membres prennent connaissance des procès-verbaux.

Il est proposé par Mme Lucie Chiasson
Et appuyé par Mme Véronique Boisvert

A-637.4.1

QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA 635^e assemblée régulière soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par Mme Véronique Boisvert
Et appuyé par Mme Julie Dunn

A-637.4.2

QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA 636^e assemblée extraordinaire soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.1. Affaires découlant des procès-verbaux

Réf.CA.635.3.1.1

M. Rémillard informe les membres des avancements dans le dossier de la Cité des Arts et des Sports (CAS). Une entrevue médiatique avec le Journal Saint-François est prévue le 15 avril avec le maire de Salaberry-de-Valleyfield, la présidente du conseil d'administration de la CAS, ainsi que M. Rémillard. L'objectif du reportage est d'informer la population des intentions des partenaires dans l'avenir du bâtiment et de la programmation qui était opérée par la CAS et qui sera reprise par la Ville. Quant aux travaux du comité de transition, le dossier chemine. Des discussions doivent se poursuivre sur certains éléments notamment entourant les places de stationnement. Des discussions ont aussi eu lieu entourant le bail commercial et les espaces utilisés par la Ville. Une rencontre est prévue le 1^{er} mai pour finaliser le bail commercial. Il est souligné que des investissements seront à faire pour mettre aux normes le bâtiment. Un montage financier et un suivi plus officiel sont prévus au CA de juin avec la Direction des services administratifs.

Réf.CA.636.3.3

En suivi de l'autorisation octroyée pour la location de locaux supplémentaires au sein du Centre d'études de Vaudreuil et la reprise du bail pour ces espaces à la Ville de Vaudreuil-Dorion, lors de la séance extraordinaire du 12 mars, M. Rémillard fait un état des lieux. Le dossier chemine bien et tout est en place afin de pouvoir récupérer les espaces, comme convenu l'an prochain. Plusieurs étapes restent à franchir, d'autres suivis seront effectués aux membres ultérieurement.

5. Correspondance

5.1. MES Lettre de la ministre Pascale Déry – octroi d'une subvention dans le cadre de la mesure Placements cégeps

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

5.2. MES Lettre de la ministre Pascale Déry et de la ministre Martine Biron – délocalisation de l'AEC JEE.0K Technique en éducation à l'enfance au Liban

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

5.3. MES Lettre de la ministre Pascale Déry – Aide financière supplémentaire pour le projet d'ajout d'espace pour les programmes de Technique de génie mécanique et de Technologie du génie civil

Les membres prennent connaissance de la correspondance.

6. Dépôt de documents

6.1. Procès-verbal de la 965^e réunion régulière du comité exécutif

Les membres prennent connaissance du procès-verbal.

6.2. Procès-verbaux de la 5^e réunion régulière tenue le 17 janvier 2024 et de la réunion extraordinaire du 6 février 2024 de la commission des études pour l'année 2023-2024

Les membres prennent connaissance des procès-verbaux.

6.3. Procès-verbal de l'assemblée générale des parents pour l'année 2023-2024 tenue le 26 février 2024

Les membres prennent connaissance du procès-verbal.

7. Résolutions en bloc

7.1. Sanction des études AEC et DEC

Afin d'entreprendre l'opération de sanction des études pour 22 étudiants qui se voient décerner une attestation d'études collégiales (AEC),

- quinze étudiants à l'automne 2023;
- sept étudiants à l'hiver 2024;

nous demandons au conseil d'administration d'autoriser le directeur général et le directeur des études à signer les attestations d'études collégiales (AEC) pour les étudiants dont les noms apparaissent dans le document disponible à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications. Afin d'entreprendre l'opération de sanction des études pour les 31 étudiants qui se voient décerner un diplôme d'études collégiales (DEC)

- un étudiant à l'automne 2022;
- deux étudiants à l'hiver 2023;
- deux étudiants à l'été 2023;
- vingt-trois étudiants à l'automne 2023;
- trois étudiants à l'hiver 2024;

nous demandons au conseil d'administration d'approuver le lot numéroté mentionné ci-dessous et de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, de décerner le diplôme d'études collégiales (DEC) aux étudiants méritants.

Les documents émis par le Registrariat sont disponibles à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

Il est proposé par M. Éric Besner
Et appuyé par Mme Laurence Demers

A-637.7.1

D'AUTORISER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LE directeur des études à apposer leur signature sur les attestations d'études collégiales (AEC) de chacun des étudiants finissants. Les noms figurent dans le document « Liste des étudiants sanctionnés par programme » du 26 mars 2024, à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications ;

DE PLUS,

DE RECOMMANDER AU MINISTRE DE l'Enseignement supérieur, l'émission du diplôme d'études collégiales « DEC », aux 31 étudiants finissants dont les noms figurent dans les lots suivants : VL2024031301

ET DÉPOSÉ À LA DIRECTION DES ÉTUDES AINSI qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2. Octroi de mandat au Centre d'acquisition gouvernemental et Infrastructures technologiques (CAG) – acquisition de fournitures et d'équipements électriques

En vertu de la Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec (CAG), le CAG doit obtenir, de chacun des organismes publics souhaitant se joindre à une entente, un mandat de participation avant de lancer l'appel d'offres pour l'acquisition de biens et services. En accordant un mandat au CAG, chacun des organismes publics pourra acquérir ses biens et services auprès d'un distributeur local et profiter des prix de volume garantis, et ce, conformément aux conditions de l'appel d'offres.

Le Centre d'acquisitions gouvernementales a publié un avis d'intention d'aller en appel d'offres pour l'acquisition de fournitures et équipements électriques, ce qui inclut notamment l'éclairage, les câbles et conduits de cuivre.

Le CAG a évalué qu'il serait opportun de procéder à un appel d'offres pour un contrat de 36 mois, soit du 19 juillet 2024 au 18 juillet 2027 (incluant une période de renouvellement de 12 mois).

Les coûts annuels par catégorie sont représentés ci-bas :

Catégories	Montant ANNUEL	Montant TOTAL (36 mois)
Fournitures électriques diverses (ballast, piles, outillage, etc.) ;	40 000 \$	120 000 \$
Câbles et conduits ;	40 000 \$	120 000 \$
Fournitures électriques d'éclairage (tubes fluorescents, ampoules, etc.)	40 000 \$	120 000 \$
GRAND TOTAL	120 000 \$	360 000 \$

Considérant que la Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec (CAG) a aboli Collecto et a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux organismes publics de réaliser des économies de volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition;

Considérant que la Loi sur les contrats des organismes publics (L.Q. C65.1) oblige dorénavant les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au CAG avant la réalisation de l'appel d'offres;

Considérant que le CAG a l'intention de conclure un contrat à commande avec plusieurs fournisseurs pour une durée de 36 mois, incluant une période de renouvellement de 12 mois;

Il est proposé par M. Éric Besner
Et appuyé par Mme Laurence Demers

A-637.7.2

D'AUTORISER LA PARTICIPATION DU CÉGEP DE Valleyfield au mandat du CAG 2024-7516-50 pour l'appel d'offres public d'acquisition de fournitures et équipements électriques pour un contrat couvrant la période du 19 juillet 2024 au 18 juillet 2027, incluant une période de renouvellement de 12 mois.

ET D'AUTORISER MONSIEUR MARC RÉMILLARD, directeur général, à signer le mandat pour et au nom du Cégep de Valleyfield.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.3. Accès au système de Gestion de l'application de la Loi sur les archives de la BANQ

Dans le cadre des travaux entourant la gestion intégrée des documents, Collecto, une firme qui offre des services regroupés en éducation, a été mandatée pour

accompagner les équipes du Cégep durant environ quatre ans. Piloté par la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications ainsi que par la Direction des technologies de l'information, ce projet vise à optimiser les processus entourant la gestion documentaire. Il permettra également de standardiser nos pratiques, en cohérence avec plusieurs autres actions mises en place au sein du Cégep pour améliorer la sécurité informationnelle ainsi que la protection et la confidentialité des renseignements personnels.

Dans ce contexte, le plan de conservation des documents doit être actualisé puisqu'il est un outil essentiel pour uniformiser notre méthodologie en matière de conservation et de gestion des documents. Pour ce faire, le Cégep doit autoriser l'accès au système de Gestion de l'application de la Loi sur les archives de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) à Collecto.

Considérant qu'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

Considérant qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4 à 7 de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

Considérant que le Cégep de Valleyfield est un organisme public visé au paragraphe 6 de l'annexe de cette loi;

Considérant que le Cégep de Valleyfield désire utiliser le système Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA) pour l'élaboration et la soumission de ses règles de conservation;

Il est proposé par M. Éric Besner
Et appuyé par Mme Laurence Demers

A-637.7.3

D'AUTORISER MADAME CAMILLE COMMON, conseillère en gestion de l'information et des archives de Collecto, à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour et au nom du Cégep de Valleyfield.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.4. Remplacement d'un coordonnateur organisationnel des mesures de sécurité de l'information (COMSI)

Coordonnateurs organisationnels des mesures de sécurité de l'information (COMSI) :

Les COMSI, considérés comme des « répondants en matière de sécurité de l'information » en vertu de l'article 11 de la Directive gouvernementale sur la sécurité de l'information, sont désignés par leur dirigeant d'organisme public respectif (DO), à la demande du chef gouvernemental de la sécurité de l'information (CGSI). Ces répondants assument, dans l'organisation fonctionnelle de la sécurité de l'information, les responsabilités qu'indique le chef gouvernemental de la sécurité de l'information (CGSI).

Le COMSI représente l'organisme public auprès du Réseau d'alerte gouvernemental. Il est responsable de l'application du processus de gestion des menaces, vulnérabilités et incidents (GMVI) dans son cégep, en soutien à son chef de la sécurité de l'information organisationnelle (CSIO).

En plus des responsabilités liées à la prise en charge d'événements associés à des menaces, vulnérabilités et incidents (MVI), le COMSI doit :

- Représenter le cégep et participer activement au Réseau d'alerte gouvernemental, coordonné par le CERT/QC (Équipe de réponse aux incidents de sécurité informationnelle du Gouvernement du Québec);
- Identifier les MVI touchant son cégep, en tenir informé son CSIO et les faire remonter selon les conditions définies par le processus GMVI (Gestion des menaces, vulnérabilités et incidents), si nécessaire;
- S'assurer de l'élaboration, de la mise à jour et de l'application d'un plan interne de réponse aux MVI;
- S'assurer de la réalisation d'analyses de risques de sécurité;
- Collaborer étroitement avec son CSIO et son responsable opérationnel de cybersécurité (ROCD) en leur fournissant, notamment, le soutien technique nécessaire à l'exercice de leurs responsabilités.

La précédente nomination avait eu lieu au CA du 24 octobre 2023 en la personne de M. Marc-André Picard.

Selon le profil attendu, M. Benoit Sauv , directeur des technologies de l'information, recommande de nommer M. Benoit Leboeuf, gestionnaire administratif   la direction des technologies de l'information, comme COMSI afin de remplacer M. Picard, puisque celui-ci a d missionn  de son poste au C gep.

Il est propos  par M.  ric Besner
Et appuy  par Mme Laurence Demers

organisationnel des mesures de sécurité de l'information (COMSI) en remplacement de M. Marc-André Picard.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Sujets pour adoption

8.1. Renouvellement du mandat du membre représentant des diplômés secteur technique

M. Jean-François Bolduc quitte la salle pour ce point à 19 h 47.

M. Marc Rémillard, directeur général, présente le point.

Le mandat de monsieur Jean-François Bolduc, représentant des diplômés secteur technique, viendra à échéance le 4 mai 2024.

Conformément au Règlement numéro 1 portant sur la régie interne, le conseil d'administration est responsable de la nomination des membres représentant les diplômés. Leur mandat est d'une durée de trois ans et peut être renouvelé une fois consécutivement.

Si le conseil choisit de renouveler le mandat d'un membre issu des diplômés, il procède par simple résolution, après avoir obtenu l'accord de la personne concernée.

Monsieur Bolduc a signifié son intérêt à renouveler son mandat.

Il est proposé par Mme Lucie Chiasson
Et appuyé par Mme Julie Dunn

A-637.8.1

DE RENOUELER LE MANDAT DE MONSIEUR Jean-François Bolduc à titre de membre issu des titulaires d'un DEC secteur technique, pour une durée de 3 ans se terminant le 4 mai 2027.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Bolduc revient dans la salle à 19 h 50.

8.2. Comité de sélection pour le poste de directeur(-trice) des services administratifs

M. Francis Bernard, directeur des ressources humaines, présente le sujet.

Le 1^{er} mars dernier, M. Sylvain Legoux, directeur des services administratifs, annonçait son départ à la retraite effectif dès la rentrée scolaire 2024-2025. Une réflexion a été menée afin de voir si la structure administrative de cette direction devait être modifiée et il a été décidé de maintenir la même structure, c'est-à-dire une direction des services administratifs responsable des secteurs approvisionnement, finances et ressources matérielles.

En vertu de la Politique de gestion du personnel d'encadrement, le comité de sélection, pour un poste de cadre de direction, est formé de deux membres du conseil d'administration, du directeur général, d'un représentant désigné du comité local ainsi que du directeur des ressources humaines.

Le 17 avril a été identifiée comme une journée potentielle pour les entrevues de sélection.

Considérant que le poste de directeur(-trice) des services administratifs sera vacant prochainement avec le départ à la retraite du titulaire;

Considérant l'article 6.1.3 de la Politique de gestion du personnel d'encadrement qui prévoit que le comité de sélection, pour un poste de cadre de direction, doit inclure deux membres du conseil d'administration;

NOMINATION 1^{ER} MEMBRE

Mme Véronique Boisvert propose sa candidature.

NOMINATION 2^E MEMBRE

Mme Isabelle Prigent propose sa candidature.

Aucun autre membre ne manifeste son intérêt pour siéger sur le comité de sélection.

Il est proposé par M. Éric Besner
Et appuyé par Mme Michèle Kama

A-637.8.2

De nommer, à titre de membre du conseil d'administration, Mme Véronique Boisvert et Isabelle Prigent pour siéger au comité de sélection du poste de directeur(-trice) des services administratifs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.3. Nomination au poste de direction adjointe à la direction des études aux programmes et à l'enseignement, au développement pédagogique et aux centres collégiaux

M. Francis Bernard, directeur des ressources humaines, présente le point.

Le 6 février 2024, le conseil d'administration procédait à la nomination de monsieur Etienne Leduc au poste de directeur des études. M. Leduc occupait précédemment le poste de directeur adjoint à la Direction des études aux programmes et à l'enseignement, au développement pédagogique et aux centres collégiaux.

Conformément à la Politique de gestion du personnel d'encadrement, le Cégep a mis sur pied un comité de sélection afin de combler le poste de directeur adjoint

à la Direction des études aux programmes et à l'enseignement, au développement pédagogique et aux centres collégiaux. Le comité était composé des membres suivants :

- Marc Rémillard, directeur général;
- Etienne Leduc, directeur des études;
- Francis Bernard, directeur des ressources humaines;
- Marie Barrette, directrice de la Formation continue et représentante désignée du comité local des cadres;
- Julie Dunn, représentante des membres du conseil d'administration.

L'appel de candidatures s'est tenu du 12 au 27 février 2024. Le comité de sélection a réalisé les entrevues le 20 mars dernier. Après analyse des résultats aux tests et des entrevues réalisées, le comité de sélection a retenu la candidature de M. François Sauvé. Il s'agit d'une recommandation unanime du comité.

Détenteur d'une maîtrise ainsi que d'un baccalauréat en histoire de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université de Sherbrooke, M. Sauvé œuvre au sein du Cégep de Valleyfield depuis 2012 occupant les fonctions suivantes :

- enseignant au département de sciences humaines de 2012 à 2017;
- aide pédagogique individuel de 2017 à 2021;
- gestionnaire administratif - Centres d'études collégiales en 2021;
- conseiller pédagogique de 2021 à 2023;
- directeur adjoint par intérim à la direction des études depuis février 2023.

Considérant que cette candidature rencontre les exigences définies au profil du poste, le comité de sélection recommande la nomination de M. François Sauvé au poste de directeur adjoint à la Direction des études aux programmes et à l'enseignement, au développement pédagogique et aux centres collégiaux au Cégep de Valleyfield. La date d'entrée en fonction sera le 27 mars 2024.

Quelques questions sont posées à la suite de la présentation et certains membres saluent sa nomination.

Il est proposé par M. Éric Besner
Et appuyé par Mme Véronique Boisvert

A-637.8.3

DE PROCÉDER À LA NOMINATION DE M. François Sauvé au poste de directeur adjoint à la direction des études aux programmes et à l'enseignement, au développement pédagogique et aux centres collégiaux, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel ainsi qu'à la Politique de gestion du personnel d'encadrement. La date d'entrée en fonction est effective le 27 mars 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Points d'information

9.1. Projet de campagne majeure de financement pour les programmes de génie

M. Yves Trottier, directeur général de la Fondation du Cégep, est invité à faire une présentation des derniers dossiers de la Fondation.

Un PowerPoint est présenté ainsi que les esquisses des visuels pour la campagne majeure de financement, en cours d'élaboration. En effet, en vue des agrandissements du Cégep qui débiteront en juin 2024 dans le cadre de la relocalisation des programmes de Techniques de génie mécanique, de Technologie du génie civil et de Technologie du génie électrique : automatisation et contrôle, la Fondation amorcera une campagne majeure de financement afin d'amasser 1M\$ pour répondre aux objectifs spécifiques suivants :

- l'achat d'équipements pour la formation des étudiant(e)s inscrit(e)s en Techniques de génie mécanique, en Technologie du génie électrique : automatisation et contrôle et en Technologie du génie civil qui ne sont pas financés par le gouvernement;
- l'aménagement de lieux communs : lounge de la Fondation, deux terrasses extérieures, ainsi qu'un local d'appartenance pour les étudiant(e)s;
- un volet de développement durable incluant l'installation de bornes électriques et la plantation d'arbres.

M. Rémillard conclut la présentation en rappelant l'importance de la Fondation pour soutenir le projet d'agrandissement permettant d'accueillir, notamment, les programmes de génie mécanique et génie civil. Il souligne également l'importance d'informer le CA des démarches en cours et des sollicitations pour constituer le cabinet de campagne et ensuite lancer la campagne officiellement, qui se déroulera sur deux ans. Il souligne, en conclusion, l'excellent travail de l'équipe de la Fondation.

9.2. Du président

M. Bolduc salue l'implication de messieurs Éric Tessier, Marc Rémillard et M. Etienne Leduc, lors du défilé de mode au nom de la Fondation de l'école secondaire Baie-Saint-François.

M. Bolduc rappelle que le 23 avril prochain une formation est offerte aux membres et aux directeurs; un sondage sera à compléter. Il souligne aussi aux membres l'importance de relire les témoignages et les compléter, au besoin, pour pouvoir partager le tout sur les différentes plateformes du Cégep dans le cadre, notamment, de la Semaine de l'Action bénévole. Par la suite, un membre sera présenté sur les réseaux sociaux du Cégep par mois environ.

Finalement, il invite les membres à participer au tournoi de golf annuel organisé par la Direction des affaires étudiantes, en collaboration avec la Fondation, au profit des équipes sportives du Cégep, qui se tiendra le 7 juin.

9.3. Du directeur général

M. Rémillard souligne les différentes performances réalisées lors de la finale régionale de Cégeps en spectacle, dont le prix reçu par Magalie Courtemanche pour participer au Festival de la chanson de la Petite-Vallée.

Il informe également les membres d'une situation au B-300 où une portion de plafond s'est effondrée. La situation a été prise en charge et aucune personne n'a été blessée. Aucune annulation de cours n'a eu lieu.

Finalement, il rappelle que la Soirée reconnaissance des employés du Cégep aura lieu demain, où les retraités seront notamment soulignés. Plus de 170 personnes seront présentes ainsi que des invité(e)s et des membres des familles des fêté(e)s.

9.3.1. Revue de presse du 29 janvier au 14 mars 2024

Les membres sont invités à prendre connaissance de la revue de presse.

9.4. Du directeur des études

9.4.1. Statistiques d'admission au 1^{er} tour pour la session d'automne 2024

M. Etienne Leduc présente les résultats à ce jour. Il précise qu'une présentation plus détaillée entourant les statistiques serait à prévoir dans une prochaine assemblée pour expliquer le portrait et les écarts, le cas échéant. M. Leduc souligne le travail de la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications, ainsi que des équipes enseignantes, pour permettre d'atteindre ces très bons résultats. L'ajout de portes ouvertes au Centre d'études collégiales de Saint-Constant et celle tenue, pour une première fois, un samedi, au campus principal, ont sans aucun doute été bénéfiques pour faire connaître le Cégep.

9.4.2. TAG ton prof

M. Leduc présente l'initiative de reconnaissance des enseignant(e)s, *TAG ton prof*, où une enseignante en éducation physique, Mme Fannie St-Onge, a été sélectionnée par une étudiante d'Alliance-sports-études, Maude Brazeau.

10. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière aura lieu le 7 mai 2024 à 18 h 30 en présentiel, à la salle SC-203 du Centre d'études collégiales de Saint-Constant. Une visite et un repas sont prévus.

11. Clôture de l'assemblée

Considérant que tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

Il est proposé par Mme Julie Lapointe
Et appuyé par Mme Christine Dufour

A-637.11

**DE CLORE LA 637^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU
conseil d'administration à 20 h 43.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jean-François Bolduc
Président de l'assemblée

Geneviève Boileau
Secrétaire de l'assemblée

GB/am/mjd
PV CA637